

**ASSOCIATION MEDICO-PEDAGOGIQUE DE L'EURE**

***LES FONTAINES ORGEVILLE***



***INSTITUT DE RÉÉDUCATION***

***2, rue du Soleil-Levant***

***27120 CAILLOUET-ORGEVILLE***

**☎ 02 32 36 92 34**

**Fax 02 32 36 03 79**

1995



## PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut de Rééducation LES FONTAINES à ORGEVILLE, dans l'Eure, est un internat, ouvert depuis 1965, géré par l'Association Médico-Pédagogique de l'Eure, dont le siège est à VERNON (Eure), association Loi 1901.

Agréé au titre de l'Annexe XXIV, décret n° 89 798 du 27.10.89, arrêté préfectoral du 13 juillet 1993.

**POPULATION ACCUEILLIE :** En conformité avec cette nouvelle confirmation de son droit et de son devenir de soin et d'aide, l'Institut « Les Fontaines », reçoit des enfants d'intelligence normale, présentant essentiellement des troubles du caractère et du comportement, susceptibles d'une rééducation psychothérapeutique et leur dispense des soins et une éducation spécialisée, sous contrôle médical. Cet établissement est agréé pour l'accueil, en internat, de trente garçons, âgés de 6 à 11 ans. Les enfants sont orientés par la Commission de l'Éducation Spéciale de leur département d'origine.

**TUTELLE, CONTRÔLE :** Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

### CONVENTIONS

– avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Normandie, la Caisse Maladie Régionale des Professions Artisanales et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de l'Eure.



## **CONTRAT**

– pour l'enseignement, un contrat simple, avec l'Inspection Académique de l'Eure.

**RECRUTEMENT** : Départemental en priorité, et départements limitrophes : 28, 76, 75 et couronne.

**MOYENS DE COMMUNICATION** : S.N.C.F. et Cars à Evreux, et Transports de l'établissement.

**ADMISSION** : La Commission Départementale de l'Éducation Spéciale nous adresse les dossiers qui lui semblent correspondre aux besoins spécifiques du cas d'enfants soumis à sa décision. L'admission alors d'un garçon est prononcée par le directeur, sur avis favorable de l'équipe Médico-Psycho-Pédago-Educative, après étude du dossier, visite de l'établissement par l'enfant, et entretien obligatoire avec les parents. Le choix de la famille est pris en considération, et fait l'objet d'une décision prioritaire.

L'entrée dans l'établissement se fait en juillet, à la faveur d'un centre de vacances. Cette période s'avère propice à une observation préliminaire de la rentrée scolaire, puisque l'équipe éducative se trouve au complet, et qu'elle permet surtout à l'enfant d'être mieux accueilli, de s'intégrer plus facilement dans son groupe de vie, hors de tout contexte scolaire, et d'oublier un temps une des raisons – la plus souvent évoquée – qui ont provoqué le placement : l'échec scolaire.



## PROJET INSTITUTIONNEL

L'Institut existe par et pour les enfants qui lui sont confiés. Face à ces garçons en difficulté, au-delà des symptômes, des jugements du milieu, des rapports des spécialistes, ce qui importe au premier chef, c'est que chacun soit reconnu comme une personne originale et unique dans son être et dans son devenir, et que tout soit mis en œuvre pour répondre à ses besoins réels et pour favoriser son épanouissement, en récupérant ses capacités évolutives.

## LES OBJECTIFS

**ÉDUCATIFS :** Les enfants sont installés dans trois groupes de vie, à structure verticale. L'accent est mis dans la vie quotidienne sur le bien-être de l'enfant et sur la nécessité de faire des expériences positives durant son séjour. Nous insistons sur l'importance de la verbalisation

par l'éducateur en général, de son rôle, de la place qu'il prend à l'intérieur de l'Institut. Chaque éducateur est le référent de trois ou quatre enfants à qui il doit donner des repères en rapport au projet individuel, au projet institutionnel, au projet du groupe dans lequel l'enfant vit.



**PÉDAGOGIQUES :** L'établissement a trois classes. Les enfants arrivent ici avec un refus scolaire massif. L'accueil, la compréhension, l'encouragement, la variété des activités contribuent à une transformation, à un désir de s'exprimer, à une envie d'apprendre. Les enfants accueillis y sont dirigés en tenant compte de l'âge, de la maturité, du niveau scolaire, de la pathologie, en tendant ainsi, vers une certaine homogénéité.

**PSYCHOTHÉRAPIQUES :** La décision de savoir si un enfant doit bénéficier d'une psychothérapie individuelle est débattue dans les réunions de synthèse. Le médecin psychiatre pourra alors – avec l'accord des parents, que nous recevons dans l'heure qui suit la synthèse – définir « une indication de psychothérapie individuelle », qui n'aura de chance de vie et de succès qu'à l'acceptation et au soutien actif de tous les différents intervenants.

**RÉÉDUCATIFS : L'ORTHOPHONIE :** Aider l'enfant à apprivoiser le langage, le sensibiliser à la communication tant orale qu'écrite...

**ET... LA PSYCHOMOTRICITÉ :** Devant l'inadaptation scolaire d'un enfant intelligent, il faut appliquer des méthodes à caractère non scolaires, qui ne provoquent pas la méfiance automatique de l'enfant... Les chemins explorés : la latéralité, l'espace, le temps, le rythme, la graphomotricité, la relaxation.



## LE PERSONNEL :

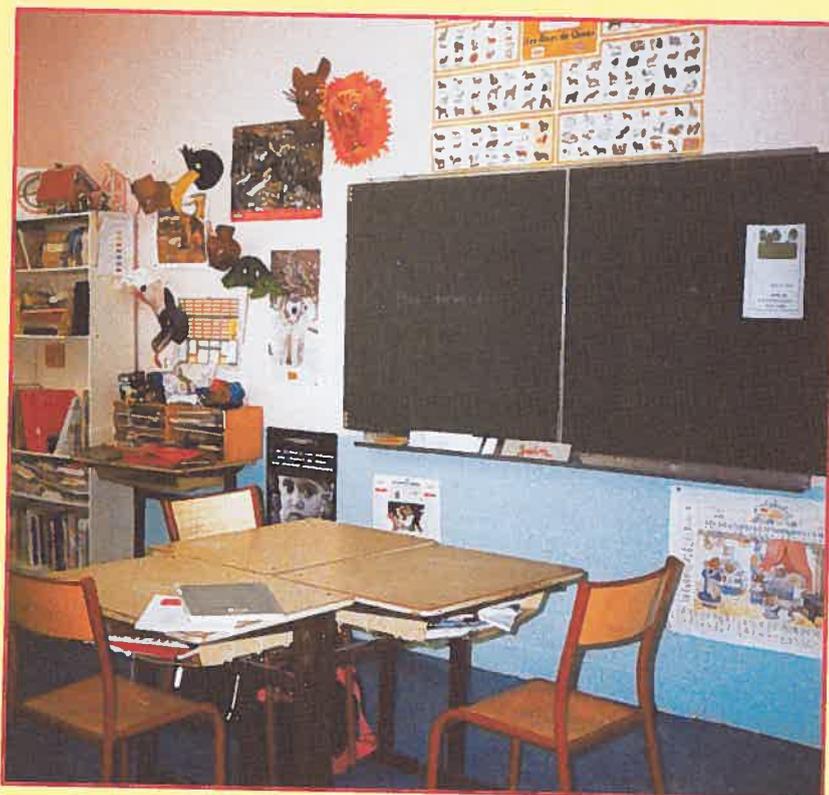
- 1 Directeur
- 2 Chefs de Service : Éducatif et Service Familial, avec suivi médical, et accompagnement des enfants sortis
- 9 Éducateurs
- 3 Instituteurs
- 1 Monitrice de sport
- 1 Monitrice d'atelier
- 1 Médecin Psychiatre
- 1 Orthophoniste
- 1 Psychomotricienne
- 1 Psychothérapeute

### Service Administratif :

1 Comptabilité  
et économat

### Services généraux :

2 Cuisines et services,  
1 ménage, 1 lingerie,  
1 entretien.



## TOUFLET Tradition

Rue Aristide Briand • Z.A. P. Semard  
27930 GRAVINY

« Les Amis et Fournisseurs sont heureux de participer  
au livret d'accueil de l'Institut les Fontaines »

## AZUR Assurances

Bernard SERRES - 27200 VERNON  
Tél. 02 32 51 58 92

## Le Pharmacien

Au service  
des jeunes enfants  
s'associe à  
l'élaboration  
de cette brochure



## ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

COQUEREL J.P.

DÉPANNAGE RAPIDE

- Installation
- Chauffage électrique
- Éclairage public

02 32 67 00 36

06 09 10 54 81

Tél. voiture

Fax 02 32 67 40 07